

## De la formation au métier : entre savoir, savoir-faire et savoir-être

**Importants en Limousin, les domaines réglementés - sanitaire et social ou agricole - et les métiers à forte technicité de la mécanique, la maintenance ou l'informatique, recrutent sur des savoirs spécifiques.**

**Dans d'autres domaines, compétences génériques, capacité d'adaptation et expérience acquise jouent un rôle déterminant qui détend le lien entre formation initiale et emploi.**

**Pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail, ce lien tend à se renforcer.**

La formation initiale est déterminante pour l'accès des jeunes au premier emploi stable. Plus tard, elle facilite - ou non - la mobilité professionnelle tout au long de la vie. Mais la relation réelle qui se tisse, sur un territoire, entre formation reçue et emploi exercé ne relève pas d'une « adéquation » simple. Complexe, changeante, elle dépend de nombreux facteurs. Elle a connu de fortes évolutions, sous l'effet de l'élévation générale du niveau de formation et des transformations du tissu productif. Comprendre les dynamiques à l'œuvre, en Limousin, entre la formation initiale des actifs et l'emploi offert est un préalable pour agir en faveur de l'insertion des jeunes. C'est un besoin renforcé dans le contexte actuel, alors que le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles de 2011 s'engage sur une offre de formations professionnelles diversifiée et de qualité, à travers une couver-

ture territoriale équitable, et une articulation dynamique avec le développement économique du Limousin.

Quelle formation initiale ont reçue les actifs limousins qui exercent un métier donné ? Est-elle spécialisée ou bien ce métier recrute-t-il, au contraire, dans un large éventail de formations ? Plus ce lien formation - emploi est fort et précis, plus il sera aisé d'alimenter un domaine professionnel donné par la mise en place de formations adaptées et spécifiques ; plus ce lien est diffus, plus la rencontre entre offre et demande d'emploi fera appel à d'autres leviers.

### *Des spécificités économiques*

Services aux particuliers et aux collectivités, santé et action sociale, administration publique, bâtiment-travaux publics, et commerce : ces cinq domaines professionnels concentrent la moitié de l'emploi limousin. Les trois premiers - services aux particuliers, santé et administration - rassemblent même un tiers des actifs. L'emploi régional reste marqué par une forte présence de la sphère publique.

L'industrie, qui offre 15 % de l'emploi limousin, est plus fortement tournée vers les matériaux souples, fruit d'un passé emblématique autour du cuir ou de la tapisserie, les métiers du bois, l'industrie graphique, l'électricité et l'électronique.

Une autre particularité du tissu régional, liée à une tradition séculaire d'élevage, est le poids de l'emploi agricole, le double de celui de la métropole.

En revanche, la région offre peu d'emplois dans les domaines à forte valeur ajoutée que sont la recherche, l'informatique ou l'ingénierie industrielle. Hors champ public, les emplois tertiaires sont eux aussi moins développés qu'en métropole, en particulier dans la banque - assurance et la gestion administrative des entreprises.

## L'élévation du niveau de diplôme

Les spécificités de l'économie ne sont pas sans lien avec la formation. Dans l'ensemble, le niveau de formation des actifs est assez semblable en Limousin et en France. Dans la région, cependant, plus d'un actif sur deux a un niveau de formation inférieur au bac, soit légèrement plus qu'en métropole.

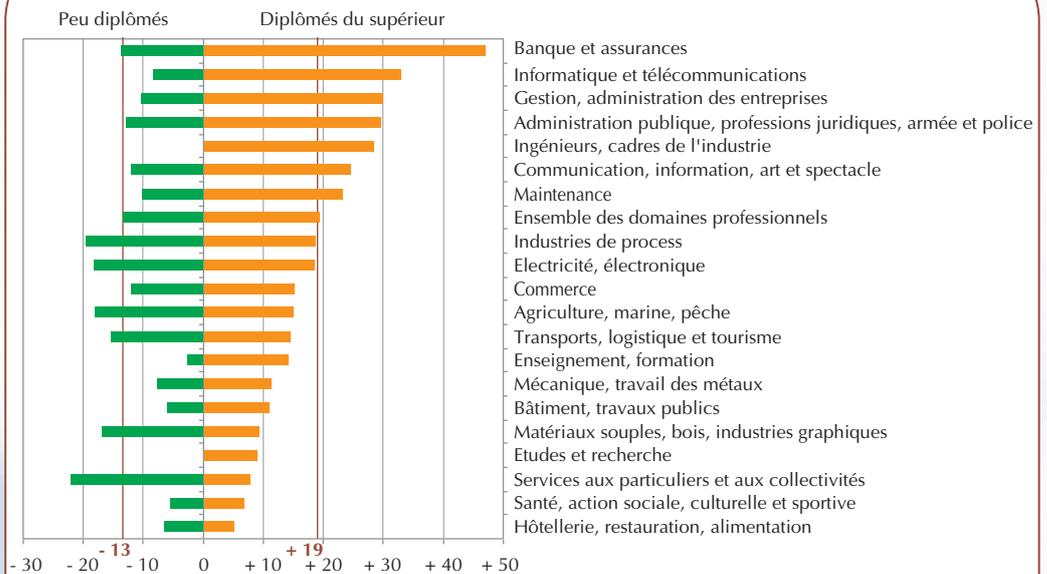
Mais les nouvelles générations, celles qui sont entrées sur le marché du travail depuis moins de onze ans, sont beaucoup plus diplômées que leurs aînées. La part des actifs n'ayant pas atteint le niveau bac a été divisée par deux, celle de ceux qui ont suivi des études supérieures a presque doublé. Ces écarts entre générations existent dans tout domaine professionnel, mais avec des intensités inégales. L'élévation générale du niveau de diplôme, qui est le fruit des politiques nationales menées dans les années 1980 visant l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau

bac, répond aussi à une volonté des entreprises de recruter un personnel plus qualifié, capable de s'adapter à des évolutions rapides.

## Spécialité de formation et emploi

Cependant, le niveau de diplôme n'est pas le seul critère auquel s'attache le recruteur. La spécialité de formation joue aussi un rôle clé. Trois types de liens entre formation et emploi vont alors se dégager : il existe des métiers qui ne peuvent être exercés sans une formation spécifique alors que d'autres mobilisent plutôt des compétences transversales ; des métiers où le niveau de diplôme, la formation continue et l'adaptabilité du candidat suffiront pour assurer l'adéquation à l'emploi ; d'autres enfin où l'expérience professionnelle pourra se substituer au diplôme spécialisé.

### Les métiers de la banque : de plus en plus de diplômés du supérieur



Écart, en points, entre la part des actifs débutants\* et la part des actifs expérimentés, par domaine professionnel, selon le niveau de diplôme

\* : sur le marché du travail depuis moins de 10 ans

Note de lecture : dans le domaine de la banque-assurance, 77 % des actifs débutants sont diplômés du supérieur contre 30 % des actifs expérimentés. Cet écart de 47 points est supérieur à la moyenne des écarts de tous les domaines professionnels (+ 19) pour ce niveau de diplôme.

Source : Insee, Recensement de la population 2006, Enquête emploi 2003-2009

## Des facteurs réglementaires

Des facteurs réglementaires expliquent parfois l'intensité du lien entre la formation et l'emploi. C'est le cas dans deux domaines phares du Limousin : le sanitaire et social, où l'accès aux professions de la santé est défini par arrêté ministériel, et l'agriculture, où les aides à l'installation sont subordonnées à l'acquisition d'une capacité professionnelle agricole.

Dans le domaine des professions agricoles, plus de six jeunes actifs sur dix sont issus d'une formation aux métiers de l'agriculture, de la forêt ou de la nature ; symétriquement, les jeunes qui suivent un cursus de formation « agricole » exercent ensuite, huit fois sur dix, l'un des métiers visés.

De même, les métiers de bouche tels que cuisiniers, bouchers ou boulangers, qui constituent plus de la moitié des emplois de l'hôtellerie - restauration - alimentation, demandent une formation

directement liée à l'emploi.

### **Une forte technicité**

Une technicité requise élevée contribue aussi à tisser un lien étroit entre le contenu de la formation et le métier exercé. Les formations très spécialisées à fort contenu technique ou technologique, comme la mécanique, la maintenance ou l'informatique, permettent ainsi de trouver un emploi dans la cible professionnelle du diplôme.

La maintenance, bien que marquée par la technicité, tend à diversifier ses voies de recrutement. Ce domaine regroupe les ouvriers qualifiés de la réparation automobile, avec un tiers des effectifs, les ouvriers qualifiés et les techniciens de la maintenance. Si la mécanique, l'électricité et l'électronique restent leurs principales spécialités de formation, toutefois, les recrutements d'actifs issus de formations générales sont en hausse. Des machines de plus en plus sophistiquées et la nécessité de disposer d'un personnel polycompétent peuvent expliquer que la provenance des jeunes actifs se soit élargie par rapport à celle de leurs aînés, présents sur le marché du travail depuis plus de dix ans.

### **Formation - emploi : un lien souvent diffus**

Dans la plupart des domaines professionnels, la relation est plus diffuse entre spécialité de formation et emploi. Les formations initiales déterminent alors peu les professions exercées. Ainsi, dans les métiers du transport-logistique ou du commerce, les actifs sont issus d'un spectre de formations extrêmement large. Dans le transport-logistique, plus de la moitié des actifs jeunes sont des conducteurs de véhicules (taxis,

ambulances, bus...). C'est par le biais de la formation continue interne qu'ils effectuent les formations souvent indispensables dans leur métier (exemple : l'attestation de formation à la conduite obligatoire). De même, toujours dans le transport-logistique, plus d'un actif sur quatre effectue de la manutention et, là aussi, la formation continue intervient. Les professionnels de la branche ont mis en place des Certificats de Qualification Professionnelle pour pallier le manque de formations initiales. Un lien formation - emploi diffus n'est pas nécessairement le signe d'un dysfonctionnement. L'absence d'adéquation directe entre formation initiale et profession peut être liée au rôle de la formation continue, aux pratiques de gestion des entreprises, à l'importance que les recruteurs accordent au niveau de diplôme plutôt qu'à la spécialité de formation... De nombreux diplômes, en particulier dans le tertiaire, offrent des compétences génériques aisément transférables. Ainsi, dans la fonction publique, le mode de recrutement par concours est lié au niveau de diplôme et non à la spécialité de formation. Enfin, les savoirs détenus par les actifs ne sont pas le seul fait du diplôme obtenu en fin de formation initiale : les ajustements sont possibles en cours de carrière.

### **L'expérience peut se substituer au diplôme**

Dans certains domaines professionnels, les formations diffèrent peu entre les générations au travail : c'est le cas dans les études-recherches et dans la santé-action sociale, qui emploient des actifs très diplômés aujourd'hui comme hier, ainsi que dans la communication, informations, arts et spectacles. Dans d'autres domaines, où

## **VAE et formation continue**

*La valorisation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat reconnu officiellement, sur la base de l'expérience, professionnelle et bénévole. Elle concerne tous les secteurs professionnels. Les plus demandés en Limousin en 2010 : le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, les métiers du commerce et de la vente, celui de technicien supérieur en gestion de production.*

*La formation continue en entreprise permet aux salariés d'acquérir des compétences supplémentaires, mises en œuvre en emploi, qui complètent celles acquises en formation initiale. Ces dispositifs sont impulsés par les partenaires sociaux.*

l'expérience va jouer un rôle prédominant, la formation des personnes en emploi dépend de leur ancienneté. Les compétences acquises par l'expérience viennent, pour les plus anciens, se substituer au diplôme dont disposent les plus jeunes. La reconnaissance de l'expérience professionnelle est favorisée dans les domaines où le lien formation-emploi est le plus lâche : le commerce, le transport, l'administration. Mais ces disparités générationnelles sont aussi focalisées sur les domaines professionnels les moins qualifiés : les industries de process (agroalimentaire, céramique...) ou les services aux particuliers.

### **Un lien qui se renforce pour les jeunes**

Dans certains domaines où le lien formation-emploi est plutôt distendu, il tend à se renforcer pour les jeunes sur le marché du travail. Les recrutements se resserrent sur les spécialités cœur de métiers. C'est le cas pour l'électricité et l'électronique mais aussi pour l'informatique, la gestion et administration des entreprises, le commerce, les services aux particuliers, la communication-information. Dans le commerce, où plus de quatre

actifs sur dix exercent le métier de vendeur, les jeunes sont, plus souvent que leurs aînés, issus de formations en lien direct avec le métier. Parmi les actifs qui travaillent depuis moins de onze ans, 28 % ont suivi une formation initiale en commerce-vente, contre 11 % des plus anciens. Cependant, le commerce recrute largement au-delà des diplômés en commerce-vente, notamment sur les qualités individuelles et comportementales.

La banque - assurance présente un profil différent dans la mesure où les jeunes sur le marché du travail, plus souvent que par le passé, sont issus d'une formation commerciale, en particulier dans les postes en relation avec la clientèle. Les profils financiers sont orientés sur des activités de « back office ».

### *Des métiers très qualifiés favorables à l'insertion*

Les jeunes actifs, sortis de formation initiale depuis moins de onze ans, sont plus nombreux dans les domaines professionnels réclamant de hauts niveaux de qualification. Les métiers très technologiques de l'informatique et des télécommunications emploient ainsi 40 % de jeunes actifs. Les études et la recherche en comptent

presque autant, suivis par la santé ou la communication. Ces domaines jouissent aussi, auprès des jeunes, d'une bonne image qui les rend particulièrement attractifs.

Les jeunes actifs sont malgré tout très présents dans d'autres domaines professionnels, qui ne requièrent pas les mêmes diplômes. Ils occupent ainsi plus d'un poste sur trois dans les métiers tertiaires du commerce ou de l'hôtellerie-restauration, témoignage de l'attrait exercé par ces métiers ou de la facilité d'entrée dans ces professions pour les jeunes, quel que soit le niveau de qualification. Ces domaines sont souvent considérés comme permettant une première entrée dans la vie active pour les primo diplômés. A contrario, les jeunes actifs n'occupent que 15 % de l'emploi dans les services aux particuliers.

Orientées en priorité sur une population plus jeune et plus qualifiée, les embauches effectuées depuis moins d'un an concernent des domaines à forte évolution technologique et en développement, mais elles répondent aussi à des politiques de recrutement très favorables aux jeunes diplômés. Les jeunes actifs fournissent ainsi huit recrutements sur dix dans les métiers de la santé, ou de la culture et du sport, et plus de trois sur quatre dans les domaines tertiaires de l'informatique, de la banque-assurance ou des études et recherche.

### *Le risque du déclassement*

Si les professions les plus qualifiées ou les domaines à fort contenu technologique favori-

sent l'insertion de jeunes générations de plus en plus diplômées, dans d'autres métiers les jeunes peuvent subir un effet pervers de l'élévation générale du niveau de diplôme : le déclassement.

La montée en qualification de l'emploi accompagne l'élévation générale du niveau de diplôme, mais avec des rythmes différents, ce qui induit une difficulté pour les jeunes à trouver des emplois d'un niveau correspondant à celui de leurs diplômes. C'est encore plus vrai pour le premier emploi, point d'entrée dans la vie active. En fonction des pratiques de recrutement et de gestion, certains domaines professionnels exposent plus que d'autres au risque de déclassement. Ainsi, 30 % des employés et techniciens de la banque-assurance peuvent être considérés comme déclassés. De même, un quart des vendeurs du commerce ont un niveau supérieur au bac.

### *Un effort continu*

En Limousin, comme dans les autres régions, le niveau de formation initiale est en progression continue ces dernières décennies. Cette progression reste essentielle pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences et pour favoriser leur insertion, tant dans les professions hautement qualifiées que dans les nombreux métiers où niveau de diplôme et capacité d'adaptation priment sur la spécialité de formation. Au-delà, les politiques de formation tout au long de la vie doivent accompagner la nécessaire adaptation des métiers aux évolutions économiques, technologiques et sociales.

●●●● **Nathalie Garçon (Insee),  
Fabien Dulcire,  
Jeanne Jimenez (Prisme)**



29 rue Beyrand  
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Directrice de la publication** Fabienne Le Hellaye  
**Rédactrice en chef** Nathalie Garrigues  
**Mise en forme** Martine Hery  
**Impression** Sotiplan - Limoges  
**Maquette** iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : janvier 2012

Code SAGE : FOC128024  
ISSN : 1765-4475  
Copyright - INSEE 2012

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».